

Quand Louis XIV annonçait Macron, avec de bonnes raisons de ne pas s'opposer aux Turcs musulmans...

écrit par Jean Lafitte | 11 août 2018



Entre Lépante (1571) et Vienne (1683), trois vers gascons de 1611 qui rejoignent notre combat

Pour le Croyant, tout est dans la main de Dieu, et je n'ai pas d'autre explication au retour sous mes yeux de trois vers gascons publiés en 1611, alors que les positions du pape François I^{er} sur la guerre et la peine de mort provoquent de grands troubles chez les Catholiques.

Cela m'a conduit à rédiger deux pages pour mes correspondants gascons ; mais comme je pense que les amis de R.R. pourront y trouver quelque intérêt, j'en fais ici une version allégée.

1 – Il y a 400 ans : trois vers de Jean de Garros

L'assassinat du bon roi Henri IV, le 14 mai 1610, fut fortement ressenti dans tout le royaume, et donna lieu à plus d'une œuvre littéraire. C'est ainsi que le magistrat gascon Jean de Garros publia en 1611 une *Pastourade gascoue sur la mort deu Magnific é poudèrous Anric quart deu nom Rey de France é de Nauarre* ; cet opuscule de 43 pages est disponible sur *Gallica* : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8626509d/f1n57.pdf?download=1>.

Son frère Pèy (Pierre), bien plus connu, avait publié des *Églogues* en 1567 ; et c'est dans le même genre que Jean fait dialoguer des bergers sur le triste évènement. Voici la version française du passage qu'achèvent les trois vers qui m'ont frappé :

1. 26-27 **Jeannot**[...]

Dieu qui fais croitre tout ce que le ciel couvre,
Qui nous donnes un Louis, avec qui l'on espère
Voir resplendir heureux, un nouveau siècle d'or,
[27]Fais-le croitre à vue d'œil, le gardant de tout mal.

Pierrot.

Croïs, mon petit Louis, et que toute la Terre,
Tremble devant toi, nous évitant la guerre :
Louiset, croïs, mon chéri, comme un petit champignon
Que la rosée de la nuit convertit en bolet.

André. Louis, croïs petit Louis, comme la Marguerite,

Du soir jusqu'au matin, pour faire que la crainte [que tu inspire]

Aux Maures, aux Marranes serve d'épouvantail,

Et que du Coran ¹⁴⁰tu fasses l'accomplissement.

1. 41 (Notes)

2. Coran: c'est le livre de Mahomet faux prophète, qui dit que l'épée Française, doit apporter grands dommages à la loi Mahumetane. [Passage introuvable dans le Coran !]

2 – Mon commentaire : trois vers d'actualité

Je dois dire d'abord que j'ai vainement cherché un passage du Coran ou des Hadiths publiés qui parle de l'épée des Français, ce qui n'a rien d'étonnant !

Mais c'est bien un texte publié en France en 1611 avec le « Privilège du Roi », et c'est cela qui compte pour mon propos.

C'est tout récemment en effet que le pape François I^{er} s'est exprimé sur la peine de mort en l'excluant totalement dans une nouvelle rédaction d'un article du *Catéchisme* publié à la suite du concile de Vatican II. Et cela remet en mémoire sa position catégorique sur la guerre dans *Pape François – Rencontres avec Dominique Wolton – Politique et société*, publié en France en septembre 2017 aux Éditions de l'Observatoire : « Aucune guerre n'est juste. »

On n'a pas manqué de rappeler qu'il met à bas 16 siècles de doctrine de l'Église sur la « guerre juste », depuis St Augustin († 430), en passant par St Thomas d'Aquin ! Et cela, sans le moindre passage des Évangiles qui pourrait l'appuyer, alors que Jésus a dit explicitement son admiration pour un centurion romain qui venait lui demander de guérir son enfant, atteint de paralysie et souffrant atrocement : « *En vérité, je vous le dis, chez personne je n'ai trouvé une telle foi en*

Israël. » (Matthieu 8, 10). Et c'est apparemment sans état d'âme qu'en voulant faire réfléchir ses auditeurs sur la nécessité de se donner les moyens de le suivre, Jésus a construit une parabole sur l'exemple d'un « *roi qui, partant faire la guerre à un autre roi, commencera par s'asseoir pour examiner* » s'il en a les moyens (Luc 14, 31-32).

Mais revenons à 1610 : je ne puis qu'imaginer la crainte que la flotte turco-musulmane entretenait dans les pays européens, avec la capture des hommes mis en esclavage et des femmes envoyées dans les harems, plus tous les pillages possibles...

Or quarante ans avant, soucieux de la sécurité des chrétiens, le pape Pie V avait réussi à coaliser Espagnols et Vénitiens qui réunirent une flotte comprenant des escadres vénitiennes et espagnoles renforcées de galères génoises, pontificales, maltaises et savoyardes. Le 7 octobre 1571, elle rencontra la puissante marine ottomane dans le golfe de Patras, en Grèce et la bataille se conclut par une défaite pour les Turcs qui y perdirent la plus grande partie de leurs vaisseaux et près de 20 000 hommes. Cela sonna comme un coup d'arrêt porté à l'expansionnisme ottoman.

Le pape Pie V mourut de la maladie de la pierre peu après, le 1^{er} mai 1572. Il fut béatifié par Clément X en 1672 et canonisé par Clément XI le 4 août 1712.

Vaincus sur mer, les Ottomans continuèrent cependant leurs conquêtes par la terre. À son tour, devant le péril mortel encouru par la Chrétienté, le pape Innocent XI s'employa à faire réunir une armée chrétienne ; le 12 septembre 1683, commandée par le roi de Pologne Jean Sobieski, elle infligea une lourde défaite à l'armée turco-musulmane qui assiégeait Vienne et la contraignit à la retraite.

Pour en savoir plus :
<http://www.catholica.presse.fr/2012/09/28/de-lepante-a-vienne/all/1/>

Mais impuissant à corrompre ce pape, Louis XIV s'était toujours opposé à lui, et avait refusé de s'allier contre les Turcs ; et quand, en 1714, Clément XI introduisit la cause en béatification d'Innocent XI, la France l'accusa de jansénisme et bloqua cette béatification. Ces mensonges seront découverts au XX^e siècle lors de la réouverture de la cause en béatification, qui aboutit sous le pape Pie XII en 1956.

Que **Saint Pie Vet le bienheureux Innocent XI**, que nous fêterons demain 12 aout, anniversaire de sa mort en 1689, obtiennent de Dieu qu'il éclaire enfin leur successeur actuel !

Note de Christine Tasin

Le malheureux et néanmoins bienheureux Innocent XI est décidément fort dérangent :

Non seulement il a dû attendre 1956 pour être béatifié, pour cause d'opposition de Louis XIV, mais il a été chassé en 2011 de la chapelle Saint-Sébastien, à l'intérieur de la basilique Saint-Pierre, afin de faire place à Jean-Paul II...

http://www.lepoint.fr/societe/jean-paul-ii-deloge-innocent-xi-28-04-2011-1327017_23.php

Bref, ils ont viré le pape qui a été un des plus grands artisans de la victoire de Vienne en 1683 contre les Turcs pour mettre à sa place un pape qui a embrassé le Coran... (une des raisons pour lesquelles j'étais scandalisée qu'il pût y avoir une statue de ce pape félon sur un espace public à Ploërmel).



Ils vont nous faire devenir fous de rage et de haine.